LE PETIT SAINT PÈROIS

BULLETIN MUNICIPAL - N°9 - AVRIL 2011

Le mot du Maire

Les incivilités sont souvent des faits insignifiants qui à force d'être répétées finissent par agacer alors qu'avec un minimum d'attention ou de paroles elles pourraient être évitées pour simplifier la vie de chacun d'entre nous.

Il est un fait que je souhaite évoquer tant celui-ci est récurrent au fil des jours et même des années. Je veux parler du stationnement le long des lignes jaunes devant l'école. Ces lignes ne sont pas là pour décorer la rue mais signifient : INTERDICTION DE STATIONNER et de s'arrêter. Tout conducteur doit donc en connaître la signification. Il serait donc souhaitable que cette réglementation soit respectée et ne pas confondre ces lignes avec un arrêt minute. Il en va de la sécurité des enfants. Il me serait désagréable de prendre des sanctions mais pour éviter un accident, je le ferai.

P. FOULON

Sommaire

Page 1 : Le mot du maire - L'édito - Hommage à M. Gravelet.

Page 2 : L'école de St Père - évènements à venir.

Page 3 : Le comptage des lièvres au phare.

Page 4 et 5 : Retour sur quelques évènements dans notre commune : L'AMS au ski, concours de Tarot, concours d'obéissance, résultats concours fleurissement, Les vignes de la fête des classes, le repas du CCAS.

Page 6 : « Saint Père d'antan » : les levées de Loire.

Page 7 : les résultats des élections cantonales, Les travaux d'urbanisme.

Page 8 : Les nouvelles du conseil municipal - Agenda.

Edito

Les nouvelles internationales ne sont pas toujours gaies, surtout en ce moment serais-je tenté de dire. Avec la situation au Japon (tremblement de terre, tsunami, catastrophe nucléaire), en Tunisie, en Égypte, en Libye, en Syrie, en Côte d'Ivoire, etc., on constate que notre situation n'est pas aussi morose qu'on veut bien nous le faire croire. Regardons autour de nous et que voyons nous ? Et bien en ce moment la nature s'éveille avec tous ces cerisiers en fleurs. Après toutes ces années un Saint Pèrois vient d'être reconnu par la nation pour ses faits de guerre, un autre vient de réintégrer sa maison après un an d'absence suite à un incendie, une autre vient de fêter gaillardement ses 102 printemps et se porte comme un charme. On vient de replanter de la vigne (8 pieds exactement) pour faire revivre une tradition bien de chez nous. Quand on regarde ce « Petit Saint Pèrois » on voit bien que l'activité ne manque pas dans notre commune qui se veut de plus en plus vivante et c'est bien ! Continuons comme cela et la vie s'écoulera, paisible, dans notre village et de cela, il faut en être fier, ne changeons rien et « Vive Saint Père », ce que nous pourrons conjuguer au pluriel bientôt nous en sommes sûrs.

Un vibrant hommage rempli d'émotion.

C'est à l'occasion du repas des plus de 70 ans offert par le CCAS que M. Léon GRAVELET a été honoré en recevant le « diplôme d'honneur aux combattants de l'armée française 1939/1945 » des mains de M. BRETON, premier adjoint et tout nouveau président du Souvenir Français, accompagné de M. BÉGON, président de la F.N.A.C.A., pour ses 9 années au service de la nation dont 4 comme prisonnier de guerre.

L'école municipale

Notre exposition cocktail de fin d'année

Le 17 décembre, nous avons organisé une exposition suivie d'un cocktail pour fêter la fin de l'année et remercier toutes les personnes et toutes les associations qui nous ont aidées en 2010 pour nos projets.
Nous avons travaillé avec Chloé, une animatrice, pour construire des tours, des animaux, des objets de toutes les tailles avec de petits morceaux qu'on appelle des KAPLA. Il y en avait des milliers qui étaient prêtés par Chloé, grâce à « St Père en Fête » qui nous a offert cette journée. Le matin, ce sont les petits de maternelle qui ont commencé, puis les enfants de cycle deux et enfin les enfants de cycle trois jusqu'au CM2 pour terminer l'exposition.
Nous étions heureux de montrer nos productions aux parents, aux amis et aux associations qui ont gentiment répondu à notre invitation. Nous avons tout détruit d'un seul coup… Pour recommencer une autre fois !

Notre randonnée d'hiver

Le dimanche 16 janvier, nous avons organisé notre randonnée d'hiver. Il a fait beau et nous avions écrit beaucoup de lettres et de courriels pour inviter les associations de marcheurs et les gens qui étaient déjà venus les années précédentes : au total, 440 marcheurs sont venus participer ! Nous n'en avions jamais reçus autant ! Parmi eux, beaucoup nous ont écrit pour nous remercier de nos lettres et de ce qu'on avait préparé, ce qui nous a rendus heureux ! Nous remercions encore toutes les personnes qui nous ont aidés à organiser notre randonnée, avec plein de bonnes choses à manger au ravitaillement !

Les évènements à venir

Comptages nocturnes de lièvres au phare

Certains, pour dormir, comptent les moutons et bien dans notre commune au mois de février nous avons rencontré des personnes qui comptent les lièvres.

Depuis quelques années, les effectifs de lièvres ont diminué en de nombreux endroits. Les maladies, la prolifération des prédateurs (renards, mustélidés), les façons culturales ne sont pas étrangères à cette perte d'effectifs.

La gestion par la G.I.C. (Groupement Intérêt Cynégétique) a réussi à ralentir cette tendance sur Saint Père et les autres communes environnantes. Depuis environ une dizaine d'années, les lièvres sont recensés à Saint Père tous les ans de manière à gérer ce cheptel au plus près.

Ce sont donc dans notre commune Philippe, Hervé, Claude, etc. qui s'attachent à cette activité.

Comme le lièvre est un animal nocturne, les recensements ont lieu le soir, en période d'hiver, dans des lieux dégagés.

Chaque équipe de comptage est constituée d'un chauffeur (qui roule sur un trajet déterminé, à l'allure du pas), d'un copilote (qui prend des notes) et de deux observateurs éclairant avec de gros projecteurs chaque côté du chemin.

Les lièvres qui apparaissent dans les lumières des projecteurs sont notés sur une carte (tous les autres animaux rencontrés sont notés de manière à avoir un plus large éventail de la faune sur le territoire de la commune).

Le comptage de nuit est soumis à une autorisation préfectorale pour l'utilisation de source lumineuse.

Toutes ces informations sont transmises à la Fédération Départementale des Chasseurs du Loiret (FDCL). Le technicien chargé de notre secteur enregistre toutes ces données, afin de comparer les résultats avec les années précédentes.

Un graphique est établi, permettant de voir l'évolution des ***I.K.A.*** *(voir encadré ci-dessous) Cette année à St Père, l'indice est inférieur à l'année passée. Cette tendance est générale sur l'ensemble des communes du G.I.C.*

Les bracelets, autorisant le prélèvement de lièvres pour un domaine bien précis, sont attribués en fonction de ces comptages.

Ne soyez donc plus surpris de rencontrer des véhicules très éclairés sur notre commune en février.

Exemple de tableau de relevés : Février 2011 à Saint Père sur Loire

Types d'animaux	1er comptage lundi 7.02	2ème comptage mercredi 9.02	3ème comptage vendredi 11.02	Moyenne
Lièvres	47	62	55	164/3= 54.6
Lapins	44	55	82	181/3= 60.3
Cerfs				
Chevreuils	14	13	17	44/3= 14.6
Renards		4	6	10/3 = 3.3
Mustélidés		1 Martre	1 Martre	

PETITS RAPPELS SUR LE LIÈVRE

Le lièvre est un petit mammifère herbivore sauvage qui ressemble au lapin. Il existe une trentaine d'espèce de lièvres de par le monde qui diffèrent entre elles par leur taille, leur coloris ou leur mode de vie.

Les lièvres sont des animaux relativement solitaires vivants parfois en couple. La femelle du lièvre s'appelle la « hase »; le petit du lièvre s'appelle le « levraut » (ou « levreau »); le mâle reproducteur s'appelle un « bouquin » ; la hase a deux ou trois portées par an et possède trois paires de mamelles. Le cri du lièvre est le vagissement.

Les lièvres possèdent de longues pattes postérieures qui lui permettent de se propulser en bonds rapides lorsque c'est nécessaire ; le lièvre d'Europe peut ainsi se déplacer à la vitesse de 70 km/h.

Les lièvres constituent un gibier de chasse. Chez nous, il est parfois désigné par les noms de capucin, rouquin

L'I.K.A (Indice Kilométrique d'Abondance) *est basé sur un circuit bien précis déterminé par la Fédération de Chasse, et qui reste toujours le même. Sur le territoire de Saint Père celui-ci présente un circuit de 13 km. Chaque circuit devra être parcouru 3 fois au cours de la période de comptage annuel, tout en tenant compte des conditions météorologiques. A la fin de celui-ci, nous avons un kilométrage (13km) et un nombre moyen de lièvres recensés par comptage (54,6 lièvres), ce qui nous donne* un IKA de 4,2.(54,6 : 13= 4,2).

L'AMS à l'Alpe du Grand Serre du 19 au 26 février

Juste suffisamment de neige, un beau soleil, tout était réuni pour ce traditionnel séjour de L'AMS (Association Multisports de St Père) à l'Alpe du Grand Serre près de Grenoble.

Pour cette 6ème édition, il y avait 45 personnes (19 adultes, 13 adolescents et 13 enfants) réparties dans 5 gîtes.

Au programme : le jour pour les sportifs, glisse en tout genre et balades, puis le soir auprès du feu, jeux de cartes et chocolat.

Ce séjour permet à des St Pèrois de partir au ski en groupe, à moindre coût, dans la joie et la bonne humeur.

Alpe du Grand Serre .net
La station proche de vous !

Le concours de Tarot du 27 février

En ce début d'année 2011, le club de tarot Saint Pérois a organisé son premier concours externe de l'année le dimanche 27 février 2011

Ce concours a rassemblé 48 joueurs, qu'ils soient du club de Saint Père, de clubs de communes extérieures, où de joueurs indépendants.

Il s'est déroulé dans une ambiance conviviale et sympathique.

Après 4 fois 6 donnes, le vainqueur est Michel Massoubre, la première féminine est Anne Marie Henry et le premier du club Henri Ghendrih.

Tous ces joueurs sont des fidèles de nos concours.

La remise des résultats et des lots pour tous les participants a convaincu l'ensemble de ceux-ci de se retrouver à nos futurs concours dont ***les dates définitives ont été modifiées et sont devenues : Le samedi 07 mai 2011 et le samedi 02 octobre 2011.***
N'hésitez pas à nous rejoindre.

Venez vous entrainer chaque mercredi après-midi où chaque vendredi soir au club de l'amitié, vous y serez bien accueilli.

Le Président
Daniel Grandjean

TAROT SAINT-PERE

Le concours d'obéissance de l'association canine St Pèroise

Le club est heureux d'avoir accueilli, dimanche 3 avril 2011, pour son 1er concours d'obéissance une quarantaine de chiens.

Rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles aventures.

Le président Francis Mercier

Le repas du CCAS

Comme le veut la tradition, le repas du C.C.A.S offert à nos aînés de 70 ans et plus a eu lieu le dimanche 6 mars à la salle polyvalente où 80 convives se sont retrouvés autour d'un banquet.

Chansons et musique ont égayées le repas préparé par « les saveurs du Sullias » et c'est vers 18h que tout le monde s'est séparé juste après que toutes les femmes aient reçu un bouquet de jonquilles offert par monsieur le Maire.

Les personnes n'ayant pu se rendre à cette invitation se verront remettre, selon la coutume un colis porté à domicile par les élus.

Remise des récompenses du concours fleurissement le 19 mars

PALMARES 2010 (1ers prix)

1ère catégorie A (Maisons avec jardin très visible de la rue, type très fleuri) : 1. DELBECQ André, 2. FIGUEIREDO Antonio, 3. GARREAU Cécile ...

1ère catégorie B (Maisons avec jardin visible de la rue, type paysager) : 1. HURE Liliane, 2. FONTENY Michel, 3. MOREAU Jean-Pierre ...

2ème catégorie (Maisons avec décor floral installé sur la voie publique) : 1. MUNIER Daniel, 2. PERRUCHE André, 3. GUERIN Edouard ...

3ème catégorie (Maisons avec balcon ou terrasse, sans jardin visible de la rue et sans utilisation de la voie publique) : 1. BOISTARD Jean-Claude, 2. MOUTON Paulette, 3. MONNIER Michel ...

4ème catégorie (Maisons n'entrant pas dans les catégories précédentes) : 1. KROMER Roger, 2. POTEAU Suzanne.

6ème catégorie (Hôtels, restaurants, cafés, avec ou sans jardins) : HOSTELLERIE DU CHÂTEAU.

7ème catégorie (Professionnels de l'horticulture ou assimilés) : 1. DIAS Manuel, 2. BAYON Patrick, 3. ROUSSEAU Pierre.

8ème catégorie (Bureaux - Commerces - Artisans) : AUX TROIS FUTS, CHARAMON D & DOBRENEL N, VANNIER Philippe.

11ème catégorie (Fermes fleuries) : 1. DAUBRY Christian, 2. HIRLAY Ferme.

12ème catégorie (Lieux d'accueil touristique) : GUERIN Edouard

15ème catégorie (Jardins potagers fleuris, avec ou sans habitation sur le site): 1. STEDILE Angèle, 2. POTIER Serge.

Hors Concours : 1. MAROIS Guy, 2. DAUBRY Jean-Pierre, 3. BAILLY Denis ...

Encouragements: 1. ECOLE, 2. ESPINOUSSE Véronique, 3. THEVENEAU Odette.

La fête des classes

Chose promise, chose due, c'est le samedi 02 avril, sous un soleil radieux, qu'ont été plantés les 8 pieds de vigne correspondant aux naissances en 2010 sur la commune de St Père.
*D'ores et déjà, toutes les personnes nées une année se finissant par un **1** peuvent réserver la journée du **dimanche 13 novembre** pour **la fête des classes** dont le programme exact n'est pas encore connu.*
Les bonnes volontés pour aider à organiser cette journée sont les bienvenues, elles peuvent le faire savoir en mairie.

Les travaux actuels de renforcement des levées, nous ont amené à sélectionner deux textes du recueil « à la recherche du temps passé » relatant des infiltrations de la Loire au début du XXème siècle.
Les plus grandes crues, dans la région ont eu lieu en 1846 , en 1856 , en 1866 . La crue la plus importante au XXe siècle est celle de 1907. Auparavant, celles de 1707 et de 1790, du même ordre d'importance, étaient les crues de référence.

LA CRUE DE LA LOIRE EN 1907

Mon premier souvenir, mais aussi celui qui m'a durablement marqué, a été celui de la crue de la Loire en octobre 1907.

Ma grand-mère, Julie AGOGUE, habitait une pièce, rue Montbarry à l'endroit où habitait M. LEFORT.

Devant la montée des eaux, les gens commençaient à déménager ; les meubles de ma grand-mère avaient été enlevés. Les gens du bourg avaient essayé de se protéger en édifiant une digue de terre qui partait du mur du cimetière pour aller à la maison qu'habite aujourd'hui M.CARMET Gabriel. Une demoiselle BOYER n'avait pas voulu partir mais, le 20 octobre, comme l'eau montait toujours, elle prit peur et appela les secours. M. LEGER, marinier de profession et qui faisait encore des transports sur la Loire, prit une de ses barques pour aller la chercher, entreprise assez difficile car il y avait des contre-courants et des tourbillons. C'est à ce moment que le désastre est arrivé : un tourbillon plaqua la barque sur la digue en terre qui se rompit. Je me trouvais là en curieux, avec ma grand-mère.

Je vois toujours cette masse d'eau qui s'avançait vers nous et qui s'est d'abord engouffrée dans la cour en contrebas du presbytère. En quelques secondes, tout le bourg fut inondé.

Au hameau de SAINT-THIBAULT, une surveillance avait été mise en place car il y avait des infiltrations à travers la levée. Ce que nous appelons le trou de SAINT-THIBAULT avait été creusé par la crue de 1856, laquelle avait rompu la levée et emporté plusieurs maisons. Une saignée d'une profondeur d'une dizaine de mètres s'était étendue jusqu'à la route des BORDES ; le trou de la « Sablonnière » en est le dernier vestige.

M. A.

LA MARE DU BOURG

Derrière la plus ancienne classe de l'école, il y avait une mare qui s'étendait jusque de l'autre côté de la ferme de « Crassay » (aujourd'hui, la résidence du même nom), passait sous la ligne de chemin de fer pour rejoindre une autre mare. Une autre encore, presque comblée maintenant, se trouvait chemin des « Aubiers », devant la maison d'Olivier GRIVOT. Ces excavations avaient été creusées en cette partie la plus basse de la commune par le flot des anciennes crues de la Loire rompant la levée au lieudit « Saint-Thibault » et se déversant à grand débit dans le val.

Tout cela plein de grenouilles, et le soir, en été, ça coassait à qui mieux mieux ! On en prenait à la dandinette avec un crameau monté sur une ligne et muni d'un morceau de chiffon rouge.

M. A.

Les résultats des élections cantonales à St Père

Résultats 1er tour

Liste des candidats	Voix	% Inscrits	% Exprimés
M. CARDOUX (UMP)	189	24,5	47,1
M. MARCOIN (COM)	14	1,8	3,5
Mme THOMAS (SOC)	79	10,2	19,7
Mme MAZUR (FN)	119	15,4	29,7

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	772		
Abstentions	359	46,5	
Votants	413	53,5	
Blancs ou nuls	12	1,6	2,9
Exprimés	401	51,9	97,1

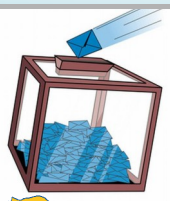

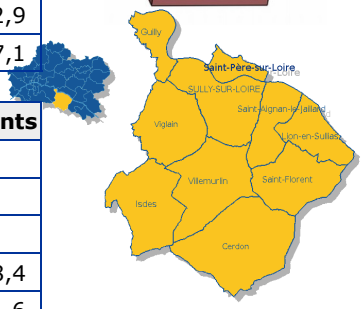

Résultats 2ème tour

Liste des candidats	Voix	% Inscrits	% Exprimés
M. CARDOUX (UMP)	263	34,1	67,3
Mme MAZUR (FN)	128	16,5	32,7

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	772		
Abstentions	345	44,7	
Votants	427	55,3	
Blancs ou nuls	36	4,7	8,4
Exprimés	391	50,6	91,6

Travaux d'urbanisme dans notre commune

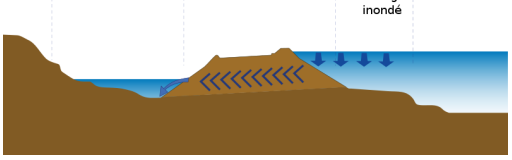

Le renforcement des levées

Ce chantier, qui a pour maître d'ouvrage la DREAL (Direction Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), a pour objectif de réduire le risque d'érosion de la digue en limitant les écoulements internes (voir schéma) en dressant un rideau de palplanches dans le corps de la digue sur 285 mètres.

Initiés la dernière semaine de janvier et finis début avril, les travaux de renforcement des levées ne sont pas passés inaperçus.

En effet la technique utilisée du vibro-fonçage, permettant d'enfoncer les palplanches longues d'une dizaine de mètres, a créé quelques nuisances alentour (bruits, vibrations, circulation alternée…) mais pour la sécurité de tous.

Des travaux identiques avaient eu lieu à St Thibault en 2005 suite à des infiltrations repérées dans la digue en cas de crue (voir « St Père d'antan » page 6)

Retour sur la reconstruction de la station d'épuration.

Notre ancienne station était désuète et non conforme vis à vis des normes environnementales.
La construction de cette nouvelle station s'est donc imposée et devint obligatoire pour la construction des nouveaux lotissements.

Le choix s'est porté sur une station « 2000 équivalent habitants » avec lit de roseaux. C'est plus écologique. Cela permet de recycler les boues reminéralisées par les roseaux au lieu de payer pour les incinérer.

Les travaux effectués par la SAUR ont débuté en Juillet 2009 et la station mise en exploitation un an plus tard avec la démolition de l'ancienne. Il reste maintenant à finir les derniers travaux de voirie et la rue des Aubiers sera rouverte à la circulation.

Ancienne Station d'épuration

Rendez-vous maintenant le ***Samedi 28 Mai 2011 à 9h30****, jour où M. le Maire accueillera, entre autres, notre nouveau conseiller général J.N. Cardoux pour* ***l'inauguration de votre nouvelle station d'épuration.***
S'en suivra une matinée « portes ouvertes» pour découvrir et vous faire expliquer le fonctionnement des nouvelles installations.

Quelques chiffres :

Coût : 1.290.328 euros
Subventions: 383.371 euros (Conseil Général)
293.318 euros (Agence de l'eau)

Des nouvelles du conseil municipal

Le conseil municipal du 21/10/2010 :

▸ *Le Conseil Municipal approuve le choix de l'équipe de l'architecte LR Architecture (75011) pour la maîtrise d'œuvre de la restructuration du Groupe Scolaire*

▸ *Le Conseil Municipal approuve la proposition d'avenant d'un montant de 4 200 € HT présentée par IRH Ingénieur Conseil pour assister la commune dans le cadre d'une étude comparative du futur mode de gestion pour l'exploitation de la station d'épuration*

▸ *Le Conseil Municipal décide de demander au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret de souscrire pour son compte, dans le cadre de contrats communs à plusieurs collectivités, un contrat d'assurance pour le personnel communal, pour une durée de 5 ans à compter du 1er Janvier 2011*

▸ *Le Conseil Municipal décide de rétrocéder au SIVOM du Canton de Sully sur Loire les terrains acquis au Cromelong.*

▸ *Le Conseil Municipal approuve le remplacement d'un busage d'eau pluviale sur 160 ml traversant le terrain de Mme FARCI, si aucune autre solution ne peut être envisagée.*

Mairie de Saint Père sur Loire

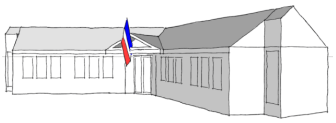

Tel : 02.38.36.21.84
Fax : 02.38.36.53.67
saintperesurloire@wanadoo.fr
www.saintperesurloire.fr

Le conseil municipal du 17/12/2010 :

▸ *Le Conseil Municipal approuve la réalisation d'une consultation des prestataires de services pour la gestion technique et administrative de la nouvelle station d'épuration.*

▸ *Le Conseil Municipal maintient inchangés les tarifs de location pour les sociétés ou personnes de la Commune*

▸ *Le Conseil Municipal se prononce favorablement au projet d'agrandissement du magasin SUPER U.*

▸ *Le Maire fait le compte rendu de la réunion publique relative aux travaux de renforcement des levées qui seront prochainement réalisés.*

▸ *Le Maire confirme la réalisation de la déviation de la canalisation gaz qui traverse la Commune.*

▸ *Pour l'assainissement : Le Conseil Municipal fixe, au 1er janvier 2011, le coût du raccordement au réseau communal à 980 € maintient inchangée la partie forfaitaire de la redevance de déversement à l'égout établie à 53 € / an et décide d'augmenter à 0,65 € / m3 la partie proportionnelle à la consommation réelle d'eau de la redevance annuelle.*

Le conseil municipal du 20/01/2011 :

▸ *Pour financer les travaux d'aménagement de la zone commerciale St Père-Bonnée sur la RD 948, le Conseil Municipal décide de contracter auprès de la Caisse d'épargne Centre Loire d'Orléans un emprunt d'un montant de 334 720 €, dont le taux d'intérêt fixe maximum ne pourra être supérieur à 3,30 %.*

▸ *Le Conseil Municipal décide d'attribuer à la coopérative scolaire de Saint Père sur Loire une avance sur la subvention 2011 d'un montant de 3 000 € afin de permettre l'organisation des classes de découverte prévues début avril 2011.*

▸ *L'Office de Tourisme de Sully sur Loire, informe l'Assemblée de la réalisation d'un guide pratique et touristique de Sully sur Loire et de son Canton intitulé « **Sully, entre Loire et Sologne, à la découverte du Sullias** ».*

Le conseil municipal du 24/02/2011 :

▸ *Le Conseil Municipal décide, après en avoir délibéré, de déposer une demande de subvention dans le cadre de l'aménagement de la zone commerciale Saint Père - Bonnée.*

▸ *Lotissement HAMOVAL : La Rue des Vignes a été bitumée, elle est en sens interdit en venant de la Rue d'Orléans.*

▸ *Un arrêté municipal sera pris afin d'interdire le stationnement sur la place avant le rond-point du Pont, les vendredis et samedis de 14 h à 22 h.*

Agenda

- ***Samedi 9 avril. Représentation théâtrale de l'Amicale** à la salle polyvalente à 20h 30*
- ***Dimanche 10 avril. Représentation théâtrale des enfants** : la troupe « Le blé en herbe » à la salle polyvalente à 15h00.*
- ***Dimanche 17 avril. Vide greniers et marché de produits régionaux,** dans les rues de St Père, organisés par « Saint Père en Fête ». **Spectacle de majorettes** filles et hommes par le groupe Magic Stick de Beaune La Rolande **à 14h** (affiche page 2)*
- ***Lundi 25 avril (Pâques). LOTO** du club de l'Amitié l'après midi à la salle polyvalente.*

- ***Samedi 7 mai. Concours de Tarot** l'après midi à la salle polyvalente.*
- ***Vendredi 27 mai. Course cycliste** (affiche page 2) organisée par le CSMS Cyclisme et « St Père en Fête ».*
- ***Samedi 28 mai. Inauguration Station d'épuration** à 9h30 puis portes ouvertes jusqu'à 13h.*
- ***Week-end du 24,25 et 26 juin Spectacle de l'école + fête de la St Pierre** (Réservez dès maintenant celui-ci)*

Edition : Commission communication. Directeur de publication : Didier BERRUÉ.